



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



 FORMATION COURTE

 RÉGLEMENTATION

Voie de formation : continue

Nature : formation qualifiante (valable 2 ans)

Durée : 14 heures (formation initiale) - 7 heures (renouvellement)

Prochaine session : intra-entreprise ou Cfppa de Courcelles-Chaussy

PUBLIC CONCERNÉ

 Tout public

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SÉLECTION

Aucune

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

 Contacter le centre de formation pour procéder à l'inscription

OBJECTIFS VISÉS

Maîtriser le concept du sauveteur secourisme du travail (SST) et être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

Mettre en application les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans le respect des procédures spécifiques de l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

-  Situer le cadre juridique de son intervention de SST
-  Examiner la ou les victimes avant/après et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
-  Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
-  Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée : lui (leur) apporter les premiers secours
-  Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques en entreprise ou sur le lieu de travail
-  Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
-  Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation SST est réalisée en deux temps : la théorie, dispensée à l'aide de supports digitalisés, puis la pratique des gestes par la mise en situation réelle (en binôme).

La formation est articulée de façon dynamique avec des études de cas concrets d'accident et de situations de sauvetage les plus couramment rencontrées.

Un échange avec les participants sur les situations rencontrées permettra d'alimenter la formation et d'ajuster son contenu.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Oral et mise en situation (sur un cas pratique)

COÛT DE LA FORMATION

-  Formation inter-entreprise : accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.
-  Formation intra-entreprise* : contacter le centre de formation

*Groupe de 4 à 10 personnes maximum

FINANCEMENT

-  Prise en charge par un organisme financeur



INFORMATION & INSCRIPTION

Demande de stage pour 1 à 4 participants

Nathalie DELLINGER (secteurs agricole et jardinerie)
Mél : nathalie.dellinger@educagri.fr

Adeline PIGNON (secteurs paysage, élagage et forêt)
Mél : adeline.pignon@educagri.fr

Demande de stage pour 5 participants et plus

Léa DRIEUX (secteurs agricole et jardinerie)
Mél : lea.drieux@educagri.fr

Delphine BIER (secteurs paysage, élagage et forêt)
Mél : delphine.bier@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO
Mél : marine.caddeo@educagri.fr

*Formez-vous aux métiers
du vivant !*



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

100%

Satisfaction des apprenants



Financement personnel

ADAPTATION DE LA FORMATION

Individualisation selon les besoins spécifiques du demandeur

DÉBOUCHÉS

Sans objet

NIVEAU DE L'ACTION DANS LE CADRE

Sans objet

POURSUITES DE FORMATION

Sans objet

BLOC DE COMPÉTENCES

Sans objet

ACTIVITÉS DU MÉTIER & CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT

Sans objet

*Chiffres issus de la dernière session de formation